

L'ARMÉE DE TERRE, engagée dans **POLARIS 25**

La 9^e BIMA participe à l'exercice POLARIS 25 du 19 mai au 16 juin 2025.

POLARIS 25 réunit près de 3 000 militaires issus d'une dizaine de pays différents et plus de 20 bâtiments de surface.

La 9^e BIMA arme le PC *Commanding Landing Force* (CLF), en coordination avec le *Commanding Amphibious Task Force* (CATF), à bord du porte-hélicoptères amphibie *Dixmude*. Le Groupement Tactique Embarqué (GTE), constitué du 2^e RIMa, du 5^e RHC et du Groupement Commando Amphibie (GCA) sera à bord du PHA *Tonnerre*.



© Armée de Terre

© Armée de Terre



Enregistre
Arrivée : 0
Registre :
SECRETAI
BOUHIER

La 9^e BIMA est une brigade (10 000 Hommes) de combat déployée dans le cadre des gestions de crises. Elle est particulièrement adaptée :

- aux actions amphibies afin de conduire des opérations depuis la mer vers la terre dont la finalité est de se déployer en autonomie, dans un cadre espace-temps de 100 km en 10 jours ;
- aux missions de sûreté, de sécurisation et de combat en milieu urbain ;
- aux actions décentralisées de recherche de renseignement au-delà de la zone d'action ;
- aux incursions rapides et profondes (raid blindé sur 100 km) pour s'emparer d'un centre déterminant ou détruire des points névralgiques ennemis.



La 9^e BRIGADE D'INFANTRIE DE Marine, engagée dans **POLARIS 25**

Héritière d'une longue histoire, de riches traditions et d'une grande expérience de l'outre-mer, la 9e brigade d'infanterie de marine cultive l'esprit « Troupes de Marine » qui se caractérise par la combativité et l'ouverture aux autres.

Histoire

La 9e BIMA est la descendante de la division « bleue » qui s'est illustrée à Bazeilles, lors de la guerre franco-prussienne (1870-1871). Elle est l'héritière de la 9e division d'infanterie coloniale (1943 - 1948) qui, après s'être emparée de l'île d'Elbe et après avoir débarqué en Provence en 1944, a participé aux combats de la Libération jusqu'en Allemagne.

Créée à Saint-Malo en juillet 1963, la 9 est alors rattachée à la 11e division d'intervention en tant qu'unité amphibie. En 1976 elle est baptisée « 9e division d'infanterie de marine ». En 1983, elle rejoint la force d'action rapide. En 1999, la division devient 9e brigade légère blindée de marine. Enfin, en janvier 2013, elle prend officiellement le nom de 9e brigade d'infanterie de marine.



Devise : « Semper et Ubique » (toujours et partout).

© Armée de Terre



Huit régiments implantés dans le Grand Ouest et à l'étranger

- Trois régiments de combat débarqué (infanterie) : le 126e régiment d'infanterie, le 2e régiment d'infanterie de marine et le 3e régiment d'infanterie de marine ;
- Deux régiments de combat embarqué (cavalerie blindée) : le régiment d'infanterie-chars de marine (RICM) et le 1er régiment d'infanterie de marine ;
- Un régiment d'appui terrain (génie) : le 6e régiment du génie ;
- Un régiment d'appui sol-sol (artillerie) : le 11e régiment d'artillerie de marine.
- Un régiment interarmes : le 5^e régiment interarmes d'outre-mer (à Djibouti)

Matériel

- AMX 10 RC, Jaguar, Griffon véhicules de l'avant blindé (VAB), véhicules blindés légers (VBL), postes Milan et Eryx, canons Caesar, mortiers de 120 mm, moyens polyvalents du génie (MPG), engins de franchissement de l'avant (EFA).



L'amphibie

Projection d'une force par la mer

POLARIS 25,
un exercice et des
moyens complexes

BPC

- Mistral
- Dixmude
- Tonnerre

Les BPC et TCD interagissent avec la batellerie amphibie à partir de leur radier. Deux méthodes : porte-à-porte ou porte-à-rampe.

TCD

- Siroco
- Foudre

2 Avant le débarquement, les plongeurs de combat du génie reconnaissent la zone de débarquement identifiée par la section navale.

Batellerie de la
flottille amphibie

Plongeurs de
combat du génie

LÉGENDES :

CTM : chaland de transport de matériel
CDIC : chaland de débarquement d'infanterie et de chars
EDA-R : engin de débarquement amphibie rapide
BPC : bâtiment de projection et de commandement
TCD : transport de chalands de débarquement
EGAM : engin du génie d'aménagement

3

La batellerie de la flottille amphibie permet la mise à terre (ou le retour à bord des bâtiments mères) des hommes et des matériels.

NB : ces chalands peuvent être utilisés pour des opérations humanitaires ou l'évacuation de ressortissants.

1

La section navale de plage identifie la zone de « plageage ».

6

Les troupes et les véhicules sont mis à terre et peuvent conduire leur mission.

5

L'EGAM déroule un « tapis plage » pour améliorer la traficabilité des sols et permettre aux véhicules de débarquer sans s'enliser.

4

Le génie assure le déminage des menaces détectées par les plongeurs de combats.

POLARIS 25,
un exercice et des
moyens complexes

POLARIS25
LES MOYENS ENGAGÉS

 MARINE NATIONALE



 MARINE NATIONALE



 ARMÉE DE TERRE

 ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE



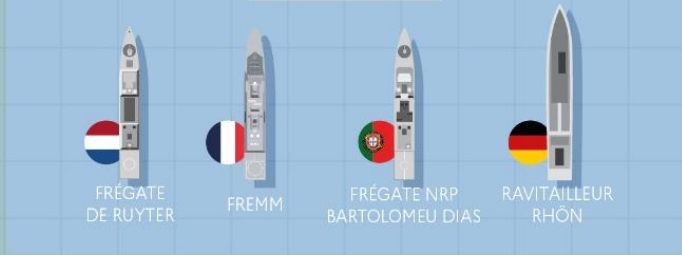
 ROYAUME UNI



 ESPAGNE



 OTAN



 ITALIE



 PAYS-BAS



 ÉTATS-UNIS



 BRÉSIL

